

# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2018 / 2019

**FOOT LOISIRS** 

Délégation du Roannais Tél: 04.77.44.51.95

**PV N° 39 DU SAMEDI 18/05/2019** 

Réunion du 13 mai 2019

Responsable : Mme Monique BOURRAT 06 23 86 55 80 Présents : Mme Monique BOURRAT - M. Roger BOURRAT

# **AVIS AUX CLUBS**

- Pour toute demande de changement, report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**. Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.

Pensez à faire votre demande par le bief de « footclubs » : modification de match.

### **COUPES**

Les finales des Coupes Amitié et Dalfort se dérouleront le samedi 1er juin - Club organisateur : Roanne Mayollet, stade Fontalon.

- Coupe Amitié

16h30: Rhins Trambouze contre Neulise St Marcel

- Coupe Dalfort

14h: Parigny - Filerin

Le règlement des arbitres s'effectuera par le biais de la Délégation. Les clubs se verront imputés sur leur compte le montant de 48 €, et les arbitres recevront le règlement par le trésorier de la Délégation. Aucune transaction financière n'aura lieu ce jour-là.

# **SUPER COUPE UNAF ROANNE**

- La super coupe UNAF aura lieu le samedi 22 juin (lieu à définir).
  - En Foot Loisir, à 17h, elle opposera le vainqueur de la Coupe de l'Amitié au vainqueur de la Coupe Dalfort

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une compétition officielle.

#### **COURRIER RECU**

St André d'Apchon, lu et noté.

## **CHANGEMENT DE TERRAIN**

#### Poule D:

Le match n 20612290 du vendredi 17 mai, St Germain Laval 3 – St Alban les Eaux 2, se jouera sur le stade de Pommiers, à 21h.

# **ABSENCE FEUILLE DE MATCH**

#### Poule D:

Le match n° 20613028 du 12/04/19, Villers - Rhins Trambouze : amende = 20 €.

## **FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE**



# BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2018 / 2019

# **FOOT LOISIRS**

Délégation du Roannais Tél: 04.77.44.51.95

La formation FMI étant réalisée pour les équipes "Foot Loisir", l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée est mise en place depuis les 3 et 4 mai.

### Rappel aux clubs :

Pour l'utilisation de la FMI, il vous faut, impérativement, sur Footclubs, avoir :

- Créer ou modifier un compte « Utilisateurs Footclubs », puis cocher la case «Gestion Feuille de Match Informatisée».
- Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de match.